



PARCOURS MUSIQUES MODALES

#2

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

© Eric Legret

**COORDINATION ARTISTIQUE
ANNE-MARIE NICOL**

Cursus de 200h ouvert au chant, à tous instruments acoustiques ou amplifiés pouvant jouer des microtonalités, percussions et machines

Formation professionnelle
De janvier à juillet 2026

Parcours de formation adossé à Kreiz Breizh Akademi #11
Certification inscrite au Répertoire Spécifique France Compétences RS5509
Interpréter une musique modale de tradition savante et populaire

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours musiques modales est une formation professionnelle certifiante à destination de musiciennes et musiciens professionnel.les souhaitant se former aux musiques modales et ayant déjà développé une carrière artistique sur scène et enregistré un album dans le champ des musiques actuelles.

Le programme pédagogique est adossé à celui de Kreiz Breizh Akademi #11 et fait intervenir les mêmes formateurs et formatrices. Il prépare la même certification enregistrée à France Compétences RS5509 par Drom en validant les enjeux professionnels :

- (I) Jouer des musiques modales**
- (III) Gérer un projet artistique modal**

L'enjeu (II) - Réaliser un projet artistique modal et le partager avec le public - aura fait l'objet d'une pré-validation lors de la sélection des participant·es.

Parcours Musiques Modales #2

Le Parcours Musiques Modales est un programme certifiant dédié aux musiques modales de tradition savante et populaire, qui a été adapté du cursus Kreiz Breizh Akademi. Il mutualise les ressources pédagogiques de cette formation aux musiques modales et favorise la rencontre entre musiciens et musiciennes.

Cette deuxième session sera **coordonnée par Anne-Marie Nicol**, et teintée de l'orientation de Kreiz Breizh Akademi #11 dont Emmanuelle Bouthillier assure la direction artistique. Ainsi, PMM#2 aura une **couleur plus septentrionale et plus atlantique** que la session précédente. Aux côtés d'artistes et enseignant·es breton·nes, se succéderont quelques intervenant·es des **musiques méditerranéennes**, une musicienne **estonienne** et plusieurs intervenants d'un large **Atlantique Nord** (Québec/Acadie, Pays basque, Cuba). Quelques intervenant·es du **Massif central** apporteront une couleur auvergnate et néo-traditionnelle, notamment dans l'improvisation.

Des professionnel·les du secteur culturel interviendront également lors de modules qui permettront aux stagiaires de travailler sur le développement de leurs projets et de leur carrière.

Le Parcours Musiques Modales est une formation théorique et pratique d'environ 200 heures réparties sur 7 mois à raison de 3 à 5 jours par mois.

Le cursus est ouvert à tous les instruments pouvant jouer des microtonalités, au chant, percussions et machines. Il s'adresse à des musiciens et musiciennes professionnel.les ayant déjà développé une carrière artistique sur scène et enregistré un album. En complément d'un dossier de candidature, les postulants sont amenés à justifier de leurs compétences de mise en œuvre de projets artistiques (spectacle, album, action culturelle) dans le champ des musiques populaires de tradition orale dans le cadre d'un entretien en visioconférence.

CURSUS DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser et mener des recherches musicales appliquées à la modalité
- Interpréter et créer en musiques modales
- Administrer et gérer un projet modal
- Développer sa carrière dans la musique modale

Les objectifs qui auront déjà été atteints par les participant·es avant l'entrée en formation:

- Réaliser un projet artistique modal
- Partager un projet avec le public

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

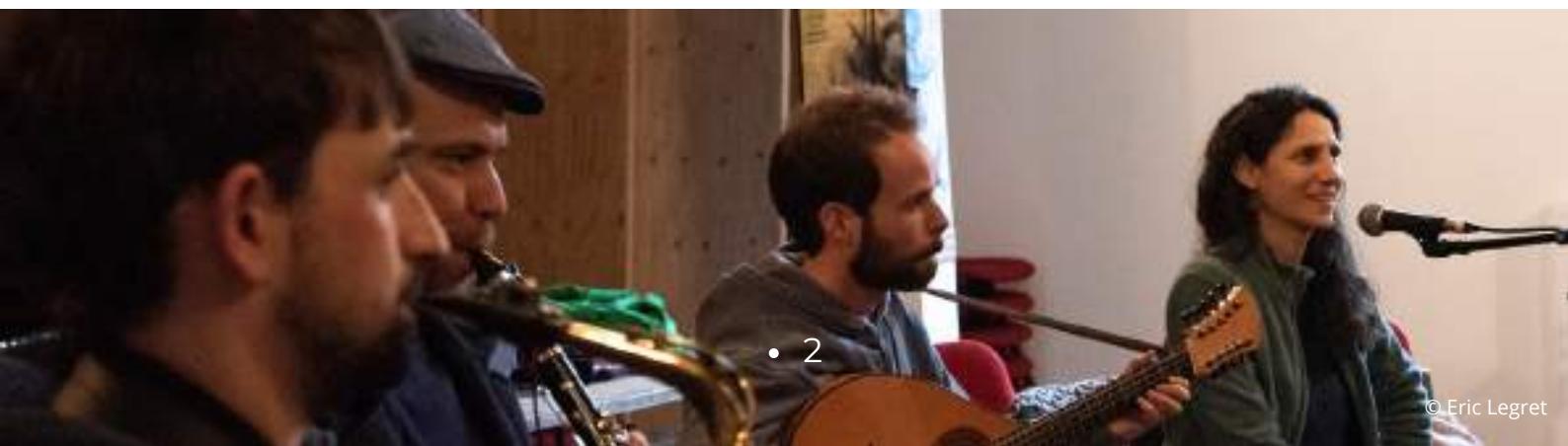
Le Parcours Musiques Modales est ouvert à **tous instruments acoustiques ou amplifiés pouvant jouer des microtonalités, au chant, aux percussions et aux machines.**

Les personnes retenues seront des **instrumentistes professionnel·les** intermittentes du spectacle depuis au moins 2 ans. Elles doivent pouvoir **justifier de la mise en œuvre d'un projet artistique** en lien avec les musiques populaires de tradition orale, de l'enregistrement et de la commercialisation d'un album, et de la mise en œuvre d'une action de médiation culturelle. Ces aspects seront évalués lors d'un entretien en visioconférence avec le jury d'entrée en formation.

Les candidat·es doivent avoir un niveau de pratique musicale avéré au regard des difficultés techniques imposées par l'utilisation de la microtonalité et par l'improvisation.

En musique populaire, la transmission se fait généralement par l'oralité, sans l'utilisation de supports écrits. Il n'est donc pas demandé aux stagiaires ou aux intervenant·es de savoir lire ou écrire la musique. L'utilisation de supports écrits éventuels sera laissée à l'appréciation des stagiaires en fonction de leurs besoins.

Les stagiaires doivent pouvoir s'engager à être disponibles sur l'ensemble des journées de formation collective en centre, soit 7 séminaires de 3 à 5 jours à raison d'un séminaire par mois (un calendrier précis est donné plus bas).



INTERVENANT·ES ARTISTIQUES

Comme pour Kreiz Breizh Akademi, **une équipe pédagogique mixte a été constituée, aux profils artistiques riches et variés.**

Certain·es interviendront pour leurs compétences d'analyse musicale, d'autres pour leurs compétences en composition, improvisation et développement rythmique, d'autres pour leur écoute et appréciation sur les orientations sonores proposées.

Ils et elles pratiquent des musiques de Bretagne, du Canada, d'Estonie, mais aussi du Massif central, du Pays basque ou de Cuba, ou sont des improvisateur·ices touche-à-tout. Des professionnels du secteur culturel interviendront également lors de modules qui permettront aux stagiaires de consolider les compétences administratives pour leur carrière artistique.

Une présentation détaillée de l'équipe pédagogique est à disposition sur le site de Drom.

Les stagiaires du Parcours Musiques Modales partageront généralement les mêmes locaux que Kreiz Breizh Akademi, ce qui permettra la rencontre régulière entre les deux groupes.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le cursus Parcours Musiques Modales est élaboré à partir de la **certification de la formation Interpréter une musique modale de tradition savante et populaire**, enregistrée au Répertoire Spécifique sous la référence RS5509, avec une adaptation pour le public visé, de **musiciens et musiciennes professionnel·les**. Elle répond ainsi aux critères de la formation professionnelle.

La formation se déroule en présentiel sur 7 mois, en discontinu.

- Elle alterne modules pédagogiques musicaux de découverte et d'apprentissage de la modalité (apports théoriques et pratiques), et modules de pratique collective dirigée (mise en application) de manière à faciliter l'appropriation des savoirs dans la pratique musicale d'ensemble, l'acquisition d'un répertoire et de compétences en composition, arrangements et improvisation.
- Elle vise aussi l'acquisition de connaissances théoriques dans le développement de compétences professionnelles de gestion, de production et de communication.

Des adaptations pourront être préconisées ponctuellement selon les besoins du ou de la stagiaire dans le cadre de l'individualisation des parcours.

Un suivi pédagogique des stagiaires est effectué de façon mensuelle à l'occasion de séances collectives lors de chaque séminaire, à la demande, dans le cadre d'entretiens individuels, ou sur des thématiques précises via des visioconférences en sous-groupes. En complément, un bilan d'étape a lieu lors d'entretiens individuels à mi-parcours. Des aménagements personnalisés pourront être proposés ou des modifications de programme apportées.

Il est possible d'ajouter au parcours un voyage d'étude, auprès d'un·e ou plusieurs musicien·nes reconnu·es dans les musiques modales de leurs territoires, à l'automne 2026.

UNITÉS DE FORMATION ET ÉVALUATIONS

Le programme est composé de 2 unités de formation correspondant aux grands enjeux professionnels et d'une évaluation transversale:

- **Jouer des musiques modales : 155h**
- **Gérer et promouvoir un projet artistique modal : 44h**
- **Articulation des différentes compétences au service d'un projet professionnel modal : 10h**

L'unité de formation UF2 - Réaliser un projet artistique modal et le partager avec le public - qui est présente dans le cursus KBA, sera pré-validée par le jury d'entrée en formation. Les stagiaires doivent pouvoir justifier la mise en œuvre d'un projet artistique en lien avec les musiques populaires de tradition orale, de l'enregistrement et de la commercialisation d'un album, et de la mise en œuvre d'une action de médiation culturelle.

Nombre d'heures : 200 heures de formation en moyenne en centre, hors stages en entreprises éventuels et modules complémentaires d'approfondissement

Dont heures à distance : 10 heures

Les stagiaires sont évalué·es en contrôle continu tout au long de l'année et passent une épreuve finale constituée d'une audition collective et d'une soutenance orale individuelle en fin de formation.

En fin de parcours, chaque stagiaire reçoit une attestation de fin de formation et le cas échéant le certificat professionnel attribué par le jury de certification.

Focus Kreiz Breizh Akademi

Kreiz Breizh Akademi est un programme certifiant de formation professionnelle artistique dédié aux musiques modales de tradition savante et populaire, créé par Erik Marchand, il y a plus de 20 ans.

Sa spécificité réside dans le fait qu'il s'appuie sur la transmission des éléments d'interprétation des musiques modales (échelle, microtonalité, rythme, variation) à partir d'un répertoire de musique populaire bretonne. Les langues utilisées dans les formes chantées seront les langues bretonnes et gallèses dans leurs variantes locales et le français. Les connaissances liées à la modalité sont abordées principalement à l'éclairage des traditions savantes du Maqâm arabe et turc, et plus généralement du monde méditerranéen et aussi d'autres cultures modales.

Kreiz Breizh Akademi propose une session tous les 2 ans qui consiste en une formation théorique et pratique d'environ 400 heures réparties sur 12 à 15 mois (en discontinu). Dix collectifs d'artistes ont déjà suivi ce cursus de formation.

MODALITÉS PRATIQUES

Effectif

8 à 10 stagiaires

Dates

La formation se déroulera en discontinu sur 7 mois de janvier à début juillet 2026, à raison d'un séminaire mensuel de 3 à 5 jours.

Coût pédagogique

9 200 euros

Prise en charge

Intermittents : Compte Personnel de Formation (CPF) et AFDAS

Les frais annexes (transport, hébergement, repas) restent à charge du stagiaire ainsi que le forfait de 100€ de mobilisation du CPF.

Calendrier prévisionnel et lieu des séminaires

Du 12 au 16 janvier 2026 | L'Enclos de l'Ephémère, **Rostrenen (22)**

Du 9 au 12 février 2026 | La Grande Boutique, **Langonnet (56)**

Du 2 au 4 mars 2026 | L'Enclos de l'Ephémère, **Rostrenen (22)**

Du 30 mars au 2 avril 2026 | L'Enclos de l'Ephémère, **Rostrenen (22)**

Du 4 au 6 mai 2026 | CRR Lannion-Trégor, **Lannion (22)**

Du 2 au 5 juin 2026 | La Grande Boutique, **Langonnet (56)**

Du 29 juin au 3 juillet 2026 | Garage Duro, **Rostrenen (22)**

Formation à distance

Séances de 1 à 3h en visioconférence les 19/01, 9/03, 3/04, 7/04, 1/06, 8/06

Sélection et recrutement

Les candidat·es sont pré-sélectionné·es sur dossier qui comporte :

- Le formulaire de candidature (sur demande)
- Une lettre de motivation en pdf
- Un CV ou biographie en pdf
- 2 enregistrements en MP3
- Un lien vidéo

Les parcours professionnels et les compétences techniques sont les critères déterminants. À l'issue de la 1^{re} sélection sur dossier, les candidat·es seront évalué·es lors d'un entretien de 30 min en visioconférence avec le jury d'entrée en formation, au cours duquel ils et elles devront valider l'enjeu II de la certification, en justifiant la mise en œuvre d'un projet artistique en lien avec les musiques populaires de tradition orale, de l'enregistrement et de la commercialisation d'un album, et de la mise en œuvre d'une action de médiation culturelle.

Date limite d'envoi des candidatures

20 octobre

Auditions

Fin octobre 2025 en visioconférence.



PROGRAMME DE LA FORMATION

M: Module de formation

C: Compétences visées issues du référentiel de la certification *Interpréter une musique modale de tradition savante et populaire* enregistrée au Répertoire Spécifique sous la référence RS5509.

ENJEU I : JOUER DES MUSIQUES MODALES DE TRADITION SAVANTE ET POPULAIRE

M1 > L'entendement modal et la musique bretonne

C1.1 Identifier, analyser et reproduire les dimensions microtonales et les particularités rythmiques d'une musique populaire locale présente dans les sources (collectages).

- Acquisition des bases de l'entendement modal, développement d'une connaissance spécifique de la modalité, de la microtonalité et de leur utilisation dans la musique populaire de Basse et Haute Bretagne,
- Travail et analyse sur le répertoire traditionnel, principalement à partir de documents de collecte.

Intervenant·es : Anne-Marie Nicol, Youn Kamm

Durée : 3 jours / 21h

M2 > Acquisition des bases de la théorie et de la pratique orientale de la modalité (maqâm)

C1.2 Utiliser les outils théoriques et pratiques orientales de la modalité (maqâm arabe, maqam turc...) et les appliquer aux réalités d'une musique populaire occidentale afin de structurer sa pensée musicale modale.

Découverte et pratique du maqam arabe et de l'improvisation maqamique.
Des comparaisons seront faites avec d'autres systèmes dont le makam turc.

Intervenants : Fawaz Baker, Youn Kamm

Durée : 3 jours / 21h

M3 > Connaissance de musiques modales du monde, diverses dimensions de la modalité

C1.3 Jouer un thème issu d'une autre tradition modale (que la musique populaire locale ou le maqâm arabe) en utilisant des techniques musicales spécifiques et afin d'enrichir son vocabulaire et sa syntaxe musicales.

Sélection de présentations d'autres formes de musique modale en Europe et dans le Monde selon deux axes principaux :

- **Subtilités mélodiques** : échelles, tempéraments, ornementsations. Cet axe sera abordé en prenant appui sur des tempéraments et ornementsations en musiques anciennes occidentales et les vocalités et ornementsations dans le chant au Québec et en Acadie,
- **Jeux rythmiques et entités modales collectives** : avec la découverte des techniques de la txalaparta basque et les rythmes et chants en musiques rituelles cubaines

Intervenants : Robert Bouthillier, Jean-Luc Tamby, Txomin Dhers et Bixente Etchegaray, Sebastián Quezada
Durée : 4 masterclasses - 3 jours / 21h

M4 > L'utilisation des sources de tradition orale en musique bretonne

C1.4 Rechercher les sources et utiliser les documents de collecte en s'appuyant sur les bases de données numériques afin de développer sa compréhension du système musical concerné.

- Rechercher les sources et utiliser les documents de collecte en s'appuyant sur les bases de données numériques de Dastum,
- Développer sa compréhension du système musical concerné et proposer des pistes d'interprétation et de transformations d'un répertoire.

Intervenant·es : Dastum
Durée : 1 jour / 7h

M5 > Interprétation des thèmes du répertoire breton puis travail sur les spécificités du jeu d'ensemble et des techniques imposées par la modalité.

C1.5 Interpréter de façon personnalisée le répertoire des musiques populaires locales en utilisant les techniques caractéristiques de l'instrument ou de la voix.

Interprétation des thèmes du répertoire breton dans le respect de la microtonalité et de l'entendement modal :

- Identification des répertoires, expérimentation et analyse des formes mélodiques et rythmiques, apprentissage technique, travail sur les spécificités du jeu d'ensemble et techniques spécifiques imposées par la modalité.
- Application de ces techniques à des éléments du répertoire breton.

Intervenant·es : Dâvi Simard, Katariin Raska
Durée : 4 jours / 28h

M6 > Écriture d'arrangements propres à l'entendement modal.

C1.6 Réaliser un accompagnement musical modal et/ou arranger de manière modale, en prenant en compte les spécificités des timbres, tessitures, rythmes.

Développement des compétences d'arrangement : prise en compte de la spécificité des timbres et tessitures dans l'écriture d'arrangements propres à l'entendement modal.

Intervenant·es : Dylan James, Pauline Willerval, Jacques Puech

Durée : 4 jours / 28h

M7 > Développement des compétences de composition et d'improvisation dans l'esthétique d'une musique modale.

C1.7 Composer de manière modale, improviser ou utiliser la variation dans l'esthétique d'une musique modale : structurer une improvisation modale, appliquer l'improvisation modale à son jeu personnel, analyser une improvisation modale.

Prise en compte des éléments rythmiques, mélodiques, d'échelle... dans la construction d'un thème composé issu d'une esthétique musicale populaire et/ou modale.

L'improvisation pourra être abordée sur le plan transversal, expérimental, idiomatique.

Intervenant·es : Eric Thomas, Elisa Trébouville

Durée : 4 jours / 28h

ENJEU II : RÉALISER UN PROJET ARTISTIQUE MODAL ET LE PARTAGER AVEC LE PUBLIC (PRÉ-VALIDÉ)

M8 > Création accompagnée

M9 > Conseil musical, enrichissements et aide à la finalisation de la proposition artistique

M10 > Approche des techniques de la scène

M11 > Approche des techniques et modes d'enregistrement

M12 > Conception d'une action de médiation ou action culturelle : public visé, objectif, contenu, outils pédagogiques, évaluation



ENJEU III : GÉRER ET PROMOUVOIR UN PROJET ARTISTIQUE MODAL

M13 > Gestion, comptabilité, suivi budgétaire

Compétence visée : C3.1 Gérer les aspects administratifs, juridiques, financiers et sociaux de son spectacle.

Présentation des principes de gestion et de comptabilité appliquée au spectacle, du montage et suivi budgétaire de projets artistiques.

Intervenante : Aurélie Rioual
Durée : 1 jour / 7h

M15 > Le secteur du disque

Compétence visée : C3.3 Gérer son projet d'enregistrement (disque, supports numériques, édition...).

Présentation des métiers de producteur·rice / éditeur·rice, du marché de la production discographique, son cadre juridique et administratif : contrats, modes de distribution (licence, distributeur, concert, internet), les droits d'auteurs, les droits voisins.

Intervenant : Yann Pelliet
Durée : 1 jour / 7h dont 3h à distance

M17 > Méthodologie de projet

C3.5 Organiser les étapes de réalisation de son projet musical en collaborant avec les professionnel·les approprié·es.

Présentation des étapes de mise en œuvre d'un projet artistique : du diagnostic / prospection / planification, à la recherche de financements publics et privés, et à la communication.

Intervenant : Christophe Dagorne
Durée: 1 jour / 7h

M14 > Statuts, cadre réglementaire

Compétence visée : C3.2 Gérer son statut/profession d'artiste musicien·ne et ses différentes sources de rémunération.

Présentation des statuts de l'artiste musicien·ne, du cadre réglementaire et juridique d'emploi, des particularités liées aux conditions de circulation des artistes français ou étrangers.

Intervenante : Aurélie Rioual
Durée : 3h (à distance)

M16 > Le champ des musiques actuelles

C3.4 Identifier et mobiliser l'environnement professionnel des musiques modales.

Présentation dans le champ des musiques actuelles en France :

- des modes de structuration
- des institutions
- des différents acteurs professionnels : métiers, rôles et fonctions
- des réseaux professionnels et syndicats,

Rencontre de professionnel·les en activité du réseau des musiques actuelles, traditionnelles, du monde.

Intervenant : Christophe Dagorne
Durée : ½ journée / 3h à distance

M18 > Définir son projet artistique et le valoriser

C3.6 Élaborer son identité professionnelle dans le champ des musiques modales

Expliquer son cheminement, ses intentions, ses objectifs de création et de production artistique en direction des professionnel·les.

Intervenante : Manon Fouquet

Durée : ½ journée / 4h dont 1h à distance

M19 > Communiquer sur son projet artistique

Compétence visée : C3.7 Communiquer et promouvoir son projet artistique auprès des partenaires institutionnels et économiques

Présentation et analyse de plans de communication d'artistes, de divers outils et moyens, identification des leviers et des freins au développement d'un projet, fonctionnement des réseaux professionnels de la communication. Comprendre les mécanismes de la communication, gagner en assurance afin de valoriser son projet en musiques modales.

Intervenante : Manon Fouquet

Durée : ½ journée / 4h

BAT : COMPÉTENCES TRANSVERSALES

M20 > Prendre en compte l'égalité femmes-hommes et inscrire son projet dans une démarche de développement durable

Articuler les différentes compétences au service d'un projet professionnel modal.

Intervenant·es : Collectif des festivals

Durée : ½ journée / 4h





● PROMOTION ET TRANSMISSION
DES CULTURES POPULAIRES DE TRADITION ORALE
ET DE LA MUSIQUE MODALE ●

Renseignements et inscriptions

Catherine Bihan Loison
Directrice
catherine.bihan-loison@drom-kba.eu
06 80 35 48 58

Association Drom
24 rue de Gasté 29200 Brest
Tél. 09 65 16 71 21
www.drom-kba.eu

Enregistré à la DREETS 53220831722
SIRET 43837869700025
APE 8559A
Licence entrepreneur de spectacles :
PLATESV-R-2020-004053

